



**SOUTENONS LES LOCATAIRES ET LES COMMERÇANTS
DE LA RUE DE LA REPUBLIQUE, QUI MANIFESTENT
POUR LA REHABILITATION ! CONTRE LES EXPULSIONS !
POUR LE DROIT AU RESPECT ! POUR LE RESPECT DES
ENGAGEMENTS PRIS PAR LES POUVOIRS PUBLICS !**



Le fonds d'investissement américain Lone Star a acheté en juillet 1350 logements dans la rue. Ce fonds d'investissement dont la filiale est la société « Marseille République » a affiché son intention de revendre d'ici 5 ans ces appartements dont il espère un profit de 18 % par an. Cette exigence exorbitante se traduit par la négation totale des droits des habitants de la rue de la République à continuer à vivre dans le lieu qu'ils désirent et dans des appartements très souvent confortables qu'ils ont eux-mêmes rénovés en tant que locataires, malgré les carences de leurs propriétaires successifs. Des dizaines de locataires ont été l'objet de pressions, menaces ou ont déjà reçu un congé de fin de bail émanant du propriétaire.

« QUE CE SOIT CLAIR : NOUS NE PARTIRONS PAS ! »

200 locataires ont signé un manifeste de résistance, accompagnés par Centre Ville Pour Tous et soutenus par plus de 500 marseillais et habitants du quartier. Nous avons besoin de votre soutien pour empêcher l'éviction de 600 familles locataires et de plus de 1 000 habitants. Des promesses ont été faites dans la presse, des élus se sont exprimés, quand nous avons rappelé que la Mairie et les pouvoirs publics se sont engagés par écrit, il y a 3 ans, pour que la réhabilitation produise 30 % de logements intermédiaires et 30 % de logements sociaux, en contrepartie des puissants investissements que l'Etat, la Ville et d'autres collectivités réalisent sur le périmètre d'Euroméditerranée.

Malgré les promesses et les engagements, des huissiers continuent à signifier des non-renouvellements de bail, des pressions et des menaces continuent d'être exercées sur des locataires parfois vulnérables ! **« Nous n'acceptons pas que le délabrement des immeubles soit organisé par Marseille République, nous n'acceptons pas le prétexte de la réparation des cages d'escalier pour nous faire partir ! Nous sommes forts de nos droits, nous n'accepterons pas les marchandages des « médiateurs » qui sont les envoyés du propriétaire, nous savons que les locataires en Loi de 1948 sont totalement protégés. »**

Marseille République veut vendre aujourd'hui certains immeubles à des bailleurs sociaux et se débarrasse ainsi de ses responsabilités : les logements sociaux devaient être financés par le propriétaire en contrepartie des investissements publics qui valorisent les immeubles et le quartier. **« Quand à nous, locataires réguliers, il n'est pas question d'accepter de nous retrouver parqués dans des fonds de cour où on voudrait nous reléguer ! »** Que la Ville fasse respecter les conventions qu'elle a signées avec les propriétaires !

Il est temps que les déclarations contradictoires et les doubles discours cessent. Le maire et le Préfet doivent imposer le respect des conventions signées, dans leur lettre et dans leur esprit. Les locataires ont décidé de manifester dans la rue leur opposition à ce qui se prépare, dont ils ne veulent pas être les victimes. Ils demandent :

- L'annulation des procédures de non-renouvellement de bail et l'arrêt de ces procédures
- Le droit de réintégration dans les logements, une fois ceux-ci réhabilités, à des conditions fixées à l'avance et qui tiennent compte de l'ancienneté de la location,
- L'affichage d'un programme de relogement précis, et notamment la garantie qu'il leur sera proposé des logements dans le périmètre, à un loyer compatible avec leurs ressources
- L'accès à une information claire, honnête et transparente

Marseille, le 27 novembre 2004

Association Un Centre Ville Pour Tous

93, la Canebière 13001 Marseille

<http://www.centrevillepourtous.asso.fr>

email : info@centrevillepourtous.asso.fr

Conseils aux locataires :

Ne signez rien, n'acceptez ni relogement ni indemnités, sans proposition écrite de Marseille République.

Vous seuls êtes habilités à retirer les dossiers de demandes HLM et à le déposer auprès des bailleurs sociaux.